

RÈGLEMENT

VIDE GRENIER 13 mars 2022.

Conditions d'inscriptions :

- Photocopie de la carte d'identité ou passeport obligatoire.
- Bulletin d'inscription et attestation sur l'honneur signés.
- Paiement par chèque ou espèces à l'inscription.

Règlement :

- Vide grenier ouvert aux **particuliers uniquement**.
- L'absence d'exposants, quel qu'en soit la raison, ne donnera droit à aucun remboursement.
- Le Sou des écoles décline toute responsabilité en cas de vol, détérioration, dommages de matériel subis sur les stands.
- Les places sont réservées jusqu'à 8h.

NOUVELLE RÉGLEMENTATION POUR LES PORTANTS

Dimensions maximales du portant :

60cm de largeur et 120cm de longueur

- Les portants non-inscrits lors de la réservation seront refusés.

Le Sou des écoles se réserve le droit de modifier le règlement en cas de changement des protocoles sanitaires.

Pass sanitaire et port du masque obligatoire.